



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 16 MARS 2023

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	30
Nombre de présents :	25
Convocations :	10 MARS 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DANIEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| - Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU | Pouvoir à Mme Adeline POLLET |
| - Mme Clarisse KIRCH | Pouvoir à Mme Eve COGNETTA |
| - Mme Mathilde LESAGE | Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY |
| - M. Luc LESIEUR | Pouvoir à M. Alexis RAGACHE |
| - Mme Lisa MADELEINE | Pouvoir à Mme Laurence RENOU |
| | |
| - M. Jean-Baptiste BARDET | |
| - M. Loïc CAPPE | |
| - Mme Camille FERET | |
| - Mme Julie GODICHAUD | |
| - M. Alexis VERNIER | |

--ooOoo--

Monsieur Jean-François TIMMERMAN remplit les fonctions de Secrétaire

Objet : Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1-1 et D2311-16,

Considérant les actions entreprises par la Ville dans la promotion de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport présenté en annexe relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Registre dûment signé,

Pour extrait conforme,

La Maire,



Luce PANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20230316-2023-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2023

Publication : 27/03/2023